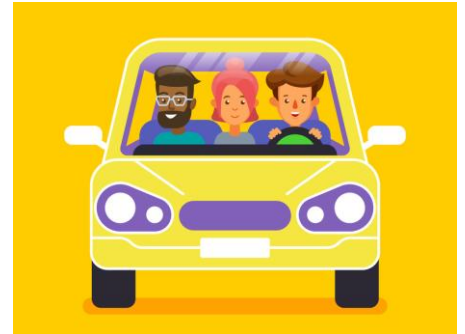


## UTILISATION ET PARTAGE DE VEHICULES

*La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. L'activité de certains établissements s'en trouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.*



### I. **OBJECTIFS :**

- Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de cette période de crise sur une thématique spécifique et notamment pour les activités qui continueront à être assurées.
- Accompagner les collectivités sur la prévention des risques liés à ces activités et plus précisément lors de l'utilisation et du partage de véhicules
- Fournir des conseils pour la réalisation de cette activité en période d'épidémie de Covid-19.

### II. **MISSIONS CONCERNÉES ET PRÉCONISATIONS :**

- Utilisation et partage de véhicules

#### **Recommandations :**

L'ensemble des agents, considérés comme « personnes vulnérables » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

#### **Règles d'hygiène**

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

- ✓ S'attacher les cheveux.
- ✓ Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydroalcoolique.
- ✓ Saluer sans se serrer la main.
- ✓ Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).
- ✓ Éviter de se toucher le visage.
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude.
- ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.
- ✓ Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche info prévention « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Dans le cadre épidémique actuel d'infection à coronavirus, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes

Phase de Travail	Préconisations
<b><u>Consignes de sécurité</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attribuer dans la mesure du possible le même véhicule à une seule personne pendant toute sa période d'activité.</li> <li>✓ Limiter au maximum la présence de plusieurs personnes dans le véhicule.</li> <li>✓ Porter un masque chirurgical à partir de deux personnes dans le véhicule.</li> <li>✓ Porter des vêtements de travail. En l'absence de vêtement de travail, installer une housse à usage unique sur le siège, qui sera changée à chaque nouvel utilisateur.</li> <li>✓ Aérer régulièrement le véhicule.</li> <li>✓ Respecter l'interdiction de fumer dans le véhicule.</li> <li>✓ Ne pas boire, ne pas manger dans le véhicule.</li> <li>✓ Déposer ses déchets dans un sac poubelle (ex : mouchoirs). Celui-ci sera évacué par la personne qui les a produits à la fin de son service.</li> <li>✓ Ne pas laisser d'effet personnel dans le véhicule (vêtement, lunette de soleil).</li> <li>✓ Désinfecter le poste de conduite à chaque changement de conducteur, ou le véhicule dans son ensemble après chaque personne transportée</li> </ul>
<b><u>Mode opératoire de désinfection du véhicule</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ne pas utiliser d'aspirateur.</li> <li>✓ Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Données de Sécurité. Cette paire de gants de ménage est individuelle.</li> <li>✓ Se laver les mains à l'eau et au savon.</li> <li>✓ Enfiler les gants de protection.</li> <li>✓ Désinfecter les surfaces avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant : volant, commandes autour du volant, tableau de bord, levier de vitesse, frein à main, lève vitres, boutons de réglage du siège, rétroviseurs, ceinture de sécurité, poignées de porte, surfaces intérieures des portières, coffre.</li> <li>✓ Jeter les déchets produits.</li> <li>✓ Retirer les gants.</li> <li>✓ Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon.</li> <li>✓ Se laver les mains à l'eau et au savon</li> </ul>
<b><u>Avant prise de poste / Après prise de poste</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se laver les mains avant et après chaque prise de véhicule.</li> <li>✓ Désinfecter la clé avant la remise de celle-ci.</li> </ul>

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le médecin du Service de Médecine Préventive et le conseiller en Prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Somme au  
☎ : 03 22 80 43 75